1 er Février 2026

2 ème Etape du trophée des ROIS

BEAUGENCY





NAGE EN EAU VIVE

Ville de Beaugency

Beaugency Plongée

Comité Régional Centre
FFESSM COMMISSION
NAGE EN EAU VIVE

Écosub

MINISTÈRE DES SPORTS DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Centre-Val de Loire

FFESSM COMMISSION
NAGE EN EAU VIVE
CENTRE

TROPHEE DES ROIS
2025/2026

Beaugency Plongée

Les clubs subaquatique FFESSM de CHINON - Beaugency - CHATEAUDUN - AMBOISE ont le plaisir de vous accueillir pour une nouvelle édition du trophée des rois Saison 2025/2026

CHINON



1 ère étape 09/11/2025

BEAUGENCY



2 ème étape 00/02/2026

CHÂTEAUDUN



3 ème étape 08/03/2026



AMBOISE



Championnat Régional NEV 2025/2026
FINALE DU TROHEE DES ROIS 29 mars 2026

FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE CENTRE

2ème étape du trophée des ROIS 2025/2026

Beaugency Plongée

Le club de BEAUGENCY plongée a le plaisir de vous accueillir à nouveau sur les bords de LOIRE pour la 2 ème étape du trophée des rois 2025/2026

Le TROPHÉE DES ROIS se déroule en trois manches et une épreuve finale.

Cette compétition est ouverte aux nageurs à partir de la catégorie CADET.

Les points cumulés lors des trois premières manches compteront pour le championnat régional du trophée des rois. Le 29 MARS 2026 à

AMBOISE



➢ **L'épreuve est ouverte aux compétiteurs sans appuis**

FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE CENTRE

Modalités

Le règlement appliqué lors du trophée des rois est celui de la commission National FFESSM Nage en Eau Vive.

Il est disponible sur le site web ***: https://eauvive.ffessm.fr/reglement-competition***

Conditions d'inscription :

- Être à jour de la licence FFESSM **2025/2026**
- Attestation d'assurance **individuelle** obligatoire stipulant la pratique de la « Nage en Eau Vive » ou « Nage Avec Palmes » en compétition
- un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la discipline avec la mention « Nage en Eau Vive » ou « Nage Avec Palmes » en compétition de moins d'1 an au jour de la manche pour tout compétiteur adulte
- Pour les mineurs – Compétition ouverte à partir de la catégorie cadet :
  Fournir :
  - Une attestation du questionnaire de santé (moins d'1 an) Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM :
    https://medical.ffessm.fr/uploads/media/default/0001/07/022f503f791176570ef41d85cea8615d481f002b.pdf -
  Une autorisation parentale
- La participation financière demandée s'élève à 12 € par nageur.
- **Formulaire à compléter en ligne au plus tard 7 jours avant la compétition.**
- une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur (en complément de justificatif d'inscription)

Matériel et équipement :

- Tout nageur devra être équipé d'une protection thermique adaptée.
- Tous les flotteurs doivent être conformes au règlement sportif FFESSM.
  (Attention les flotteurs gonflables ne sont pas autorisés, ainsi que les planches) •les nageurs sans appui un bonnet de couleur est requis
- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ

Modification du programme :

Le comité d'organisation pourra modifier les horaires en fonction du nombre de participants. Il pourra modifier, ajourner ou annuler la manifestation pour des raisons de sécurité.

Sécurité :

Avec l'aimable participation **du club de BEAUGENCY PLONGEE**, l'organisation met en place des bateaux de sécurité tout au long de la course. Les participants se doivent aide et assistance si nécessaire.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité si un problème survient sur une partie non comprise dans le parcours officiel.

Manifestation écoresponsable:

La Région Centre Val de Loire est partenaire de cet évènement écoresponsable. Cette manifestation est donc tout naturellement placée sous le signe du respect de l'environnement.

Ainsi, nous invitons tous les participants à veiller à la protection de ce milieu qui nous réunit, en respectant les diverses recommandations.

FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE CENTRE

2 ème étape du trophée des ROIS

2025/2026

Comité d'organisation

Responsable de l'organisation : BEAUGENCY Plongée - Mickael MENUT

CR Centre NEV

Comité de compétition

Président de la CR NEV Centre: Olivier BAILLY
Responsable de L'organisation: BEAUGENCY Plongée – Mickael MENUT
Directeur de course: Olivier BAILLY
Représentant des compétiteurs: élu par les chefs d'équipe avant la compétition

Comité de course

Directeur de course : Olivier BAILLY
Responsable des juges aux bouées : Joel BOURBON
Responsable sécurité : BOURBON JOEL / JEREMY BOISSAY
Responsable chronométrage : Joel BOURBON
Responsable informatique et classement : Philippe NERRIERE

Jury de compétition

Délégué de la CR centre NEV : Olivier BAILLY
Directeur de course : Olivier BAILLY
Responsable chronométrage : Joel BOURBON
Chargé de mission compétition Régional NEV : BOURBON Joel
Représentant des compétiteurs : élu par les chefs d'équipe avant la compétition

PROGRAMME

Horaires	
9h00 -10h30	*. Retrait des dossards (représentant clubs**)***
11h15	*Contrôle de matériel zone de départ*
11h40	*Briefing.* ***Zone de départ***
11h50	*Départ des nageurs sans appui*
12h00	*Départ des nageurs avec appui*
13h15 - 14h30	*Arrivée des compétiteurs Collation*
14h30	*Fin de course. Les nageurs restant en course seront récupérés par l'équipe de sécurité*
15h00	*Proclamation des résultats. Pot de l'amitié*

Attention cette année il n'y aura pas de navette (bus) il vous faudra donc prévoir vos navettes

Formalité administrative

❖ **Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site deHELLOASSO**

https://www.helloasso.com/associations/beaugency-plongee/evenements/trophee-inter-regional-des-rois-2025-26

Fin des inscriptions le 26 Janvier 2026 23h59

Vous trouverez en fin de document

- **Attestation de licence**
- **L'autorisation parentale**
- **Le CACI**
- **L'attestation du questionnaire de santé**
- **L'autorisation parentale concernant le prélèvement anti dopage**
- **Le parcours**

Contacts

Responsable de l'organisation ***BEAUGENCY PLONGEE***

Mickael MENUT : 06 15 37 60 07 (responsable organisation)
Adresse mail : **secretaire@beaugency-plongee**

SITE WEB : WWW.Beaugency-plongee.fr

Président de la *Commission Régional centre FFESSM NEV : Olivier BAILLY :*

Adresse email : olivierbaillynev@gmail.com tel : 06 33 33 42 86

Délégué à l'organisation du trophée des rois : BOURBON JOEL

Adresse email : **Jdauphins36@orange.fr** tel : 06.33.31.89.42

Responsable des enregistrements / informatique : Philippe NERRIERE

Feuille d'inscription

A retourner aux organisateurs impérativement

Désignation : Deuxième étape du trophée des ROIS
Date et Lieu : **1 Février *2026 BEAUGENCY***
Catégorie : Toutes catégories **sauf Poussin, benjamin, minime**

Coordonnées club ***Nom :***	**Cachet du Club**	**Responsable NEV** ***Nom :***
N° affiliation :		***Tel :***
Adresse :		***E-mail :***
		Signature

Chef équipe ☐ Candidat représentant des compétiteurs

Nom : **Prénom :** **Tel :**

*Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. *Case à coché pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Remplir la fiche par ordre alphabétique

Nom	Prénom	Date naissance	CACI	N° licence	NEV	NAP	IMG
Chaque club DOIT mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.							

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de cocher les cases ci-dessus :

Personne à disposition de l'organisation

Nom : Prénom: JF1 : OUI / NON

Autres personnes:

Date limite d'inscription **: 26 Janvier 2026 23h59**

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO :

LIEN HELLO ASSO

https://www.helloasso.com/associations/beaugency-plongee/evenements/trophee-inter-regional-des-rois-2025-26

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer à BEAUGENCY PLONGEE

Copie des inscriptions IMPERATIF à Olivier BAILLY olivierbaillynev@gmail.fr **/ Joel BOURBON :** Jdauphins36@orange.fr

SITE - Parcours

ACCES

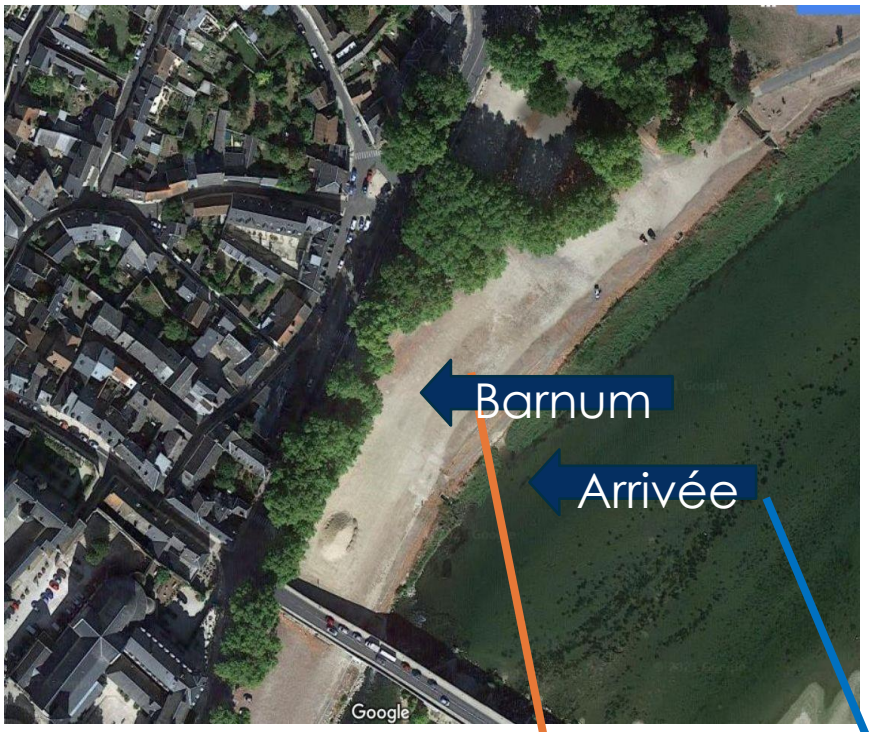

Inscriptions, affichage, retrait des dossards et proclamations des résultats auront lieu au niveau du barnum,

Un barnum de restauration sera monté à proximité.

chemin d'accès au parking.



Au départ, lieu dit « les pâtures » Baule, Stade motonautique Beaugency, et à l'arrivée) 2 secouristes pour l'assistance et sortie accompagnée

Parcours fluvial 8km (à titre indicatif)

Accès routier au PR2 via Baule

Route et chemins d'accès entre les P

Accès départ Commune de MEUNG sur LOIRE



Départ sur la commune

MEUNG sur LOIRE



Rive gauche de la Loire, 50m en amont du pont – lieu dit « les jardin de roquelin »

GPS : N 47°49'30.00" E 01°42'

FFESSM
COMMISSION
MÉDICALE ET DE PRÉVENTION

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.

FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur : Exerçant à :

Rayez les mentions inutiles*

médecin, généraliste* du sport* fédéral* n° :
diplômé de médecine subaquatique* autre* :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM : **Prénom :** **Né(e) le :**

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

□ **De l'ensemble des activités subaquatiques de loisir en pratique, encadrement et enseignement (*)**
Ou bien seulement (cocher) :
- □ DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
- □ DES ACTIVITÉS EN APNÉE
- □ DE L'APNEE EN PROFONDEUR > 6 METRES
- □ DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

(*) rayer éventuellement une des trois mentions si nécessaire

□ **de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :
NAGE EN EAU VIVE / NAGE AVEC PALMES

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :
- TRIMIX hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Reprise de l'activité après accident de plongée

Pour la pratique HANDISUB se référer au site : https://handisub.ffessm.fr

Des conseils éventuels de prévention ont été délivrés ; s'il existe un risque identifié d'accidents de désaturation, d'œdème pulmonaire d'immersion ou d'un autre accident en référence aux préconisation de la CMPN.
Les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical préalable à la pratique des activités subaquatiques fédérales, la liste des contre-indications et les conseils relatifs aux restrictions de pratique sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : https://medical.ffessm.fr

NOMBRE DE □ COCHÉE(S) (obligatoire) :

Pour les disciplines à contraintes particulières (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs
Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).
En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.
En cas de pratique compétitive, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.
Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant

Fait à : **Date :** **signature et cachet :**

□ Mon fils □ Ma fille □ L'enfant :

DATE : 01 Février 2026 BEAUGENCY

Autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*) Je soussigné :

Personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le : À :

Signature du dépositaire de l'autorité parentale :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Autorisation parentale

Type : □ Course en ligne

Genre de la manifestation : 2 ème étape du trophée des rois 2025/2026

Lieu : BEAUGENCY

Date : 1 Février 2026

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ……..

Née(e) le …… / ……. / …… à ……

Domicilié au ……

Agissant en qualité de Personne investie de l'autorité parentale Autorise

□ Mon fils □ Ma fille □ L'enfant :

Né(e) le …… /…….. /……. à ……

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

FFESSM
COMMISSION
MÉDICALE ET DE PRÉVENTION

FFESSM COMMISSION
NAGE EN EAU VIVE
CENTRE

Attestation du questionnaire de santé

Modèle d'attestation à remplir et remettre au responsable de structure :

*Je soussigné(e) M/Mme---------- Prénom : ----------NOM : ----------atteste avoir lu et compris les 9 rubriques du questionnaire de santé, renseigné ce questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif :
Pour

Pour les mineurs :
Je soussigné(e) M/Mme---------- Prénom : ----------NOM : ----------en ma qualité de représentant légal de Prénom : ----------NOM : ----------
*Atteste avoir lu et compris les 9 rubriques du questionnaire de santé, renseigné ce questionnaire de santé QS- SPORT Cerfa N°15699*01 et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal